

# Recommandations pour les plantations des jardins traditionnels



Commune de Saint-Martin-de-Seignanx  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Landes

Pour pouvoir choisir les végétaux à planter, il est nécessaire d'identifier la nature du territoire, du terrain et du sol dans lequel il s'inscrit. Le choix des plantations sera également influencé par le contexte (parcelle de lotissement, de hameau, ou de bourg, en sous-bois ou non, ...), par les contraintes (proximité du bâti, des réseaux, des riverains, espace disponible, ...) et par votre projet de jardin (tailler ou non, pour de l'ombre ou de l'ornementation, hauteur, transparence, ...).

Cette liste, non exhaustive, tient compte des essences végétales traditionnelles et locales du Seignanx. Si votre choix se porte sur un végétal qui n'est pas dans cette fiche, il peut s'agir d'une espèce « invasive » et nuisible pour l'équilibre de la biodiversité (l'ortie, le renoué du Japon, l'herbe de la pampa, laurier-palme, érable negundo...). Demandez conseil au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Seignanx ou à la mairie.

## La gamme végétale des jardins de terroir

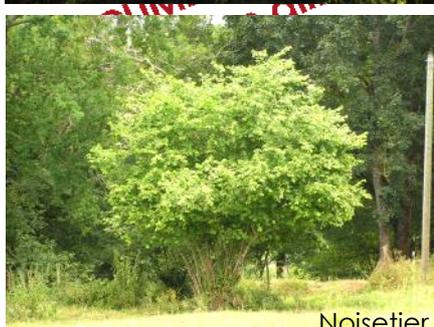
(\* : essences adaptées aux zones humides)



Chêne



Tilleul



Noisetier

### Arbres

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*)
- Feuillus précieux ou fruitiers forestiers : Alisier torminal (*Sorbus torminalis*), Cormier (*Sorbus domestica*), Merisier (*Prunus avium*)
- Prunier myrobolan (*Prunus cerasifera*)
- Charme (*Carpinus betulus*)
- Érable champêtre (*Acer campestre*)
- Frêne (*Fraxinus angustifolia*)
- Hêtre ou haget (*Fagus sylvatica*)
- Aulne ou vergne (*Alnus glutinosa*)\*
- Saule blanc (*Salix acuminata*)\*, Bouleau pubescent (*Betula pubescens*)\*
- Tremble (*Populus tremula*)\*

### Arbres du hameau, du bourg

Chênes (pédonculé, tauzin, liège), Pin parasol (*Pinus pinea*), Tilleul (*Tilia cordata*, *platyphyllum* et *tomentosa*), Platane (*Platanus x acerifolia*).

### Fruitiers - vignes - osiers

Fruitiers : cerisier, figuier, noyer, pêcher, poirier, ...  
Fruitiers anciens : néflier, sureau, cormier, cognassier...

Les osiers ou « vimes » traditionnellement taillés à proximité : *Salix alba*, *Salix purpurea*...  
Arbustes cultivés récemment : Actinidia (kiwi), Acca (Feijoa)...

### Arbustes

- Prunellier (*Prunus spinosa*)
- Aubépine (*Crataegus monogyna* et *oxyacantha*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Sureau (*Sambucus nigra*)
- Néflier (*Mespilus germanica*)
- Cornouillier sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Eglantier (*Rosa canina*)
- Houx (*Ilex aquifolium*)
- Fragon (*Ruscus aculeatus*)
- Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- Troène d'Europe (*Ligustrum europaeus*)
- Viorne obier (*Viburnum opulus*)
- Saule cendré (*Salix acuminata*)

### Pieds d'arbres et couvre sols

Lierre (*Hedera helix*), Petite pervenche (*Vicia minor*), Fraisier des bois (*Fragaria vesca*), Petasites sp.

### Herbacées

Asphodèle, jonquilles, sauge, anthogale, muscari, glaïeul sauvage (*Gladiolus communis*), campanules, compagnon blanc, marguerite, mauves, primevère, sabline, stellaire, véronique, rudérales (bouillon blanc, cardère, ...), orchidées, origan,...

Dans les jardinerie et pépinières, il n'est pas toujours facile de trouver des essences végétales locales. Dans tous les cas, dans le cadre d'achats responsables, demandez toujours des arbres et arbustes en plants forestiers, et uniquement des variétés locales. Le CPIE peut vous aider à trouver ces végétaux.

# Recommandations pour les plantations des jardins traditionnels



## La gamme végétale des parcs du XIXème siècle



- Arbustes : Laurier du Portugal, camélia, hortensia...
- Plantes pour les allées : tilleuls, platanes, chênes, châtaigniers, hortensias
- Arbres : Magnolia soulangeana ou grandiflora, Cèdre du Liban, Séquoia d'Amérique, pin parasol, érable vert, saule pleureur, ...

Ces essences végétales exotiques ornent les parcs du XIXème. Elles sont recommandées uniquement dans ce cadre. Pour la biodiversité, elles peuvent être associées à des essences locales, la pelouse peut être remplacée par des parties en prairies...

## Les haies champêtres, en espace de campagne



Dans les espaces ruraux, espacés, il est recommandé de n'utiliser que des essences locales : la liste des arbustes des « Jardins du terroir » en est une référence non exhaustive. Demandez conseil auprès du CPIE ou du CAUE.

La haie taillée basse (1 m à 1,20 m) est un exemple de haie champêtre, rurale, utilisant la gamme des arbustes bocagers : Lierre, Houx, Cornouiller sanguin, Charme, Erable champêtre, Aubépine, ...

## Les haies dans le bourg ou en espace urbanisé (lotissements, ...)



Dans les espaces urbains, il est conseillé de favoriser les essences arbustives locales. Mais il est également possible, mais uniquement dans les espaces urbains, de mélanger avec les essences ornementales suivantes :

- Hortensia (*Hydrangea macrophylla*).
- Rosiers grimpants, rosiers buissons,

- Lilas (*Ligustrum vulgare*),
- Seringat (*Philadelphus* sp.),
- Fusain du Japon (*Evonymus japonicus*)\*,
- Lonicéra nitida\*,
- Orme boule-de-neige (*Viburnum opulus* 'Boule-de-neige'),
- Corèbre (*Kerria japonica*),
- Laurier-tin (*Viburnum tinus*)\*\*,
- Camellia (*Camellia japonica*),

## Bande végétale en pied de mur



- Arbustives : Hortensia (*Hydrangea macrophylla*), Rosiers grimpants, buissons ou de paysage
- Vivaces : iris, bergénia, coquelicourt, muguet, souci, marguerite, Zantedeschia (laine « œuf »), Coreopsis, gaillarde, hémérocalle, campanule, Delphinium, Gaura, lavatère, acanthe, ...
- Bulbes : glaïeul, jacinthe d'Espagne, jonquille, lis, ...
- Annuelles et bisannuelles : capucine, lin, monnaie du pape, pensées sauvages, rose trémière, ...
- Pied d'arbres et couvre-sols : voir Jardin de terroir.